



# COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ?

## Vous êtes

étudiant issu d'un pays de l'Union Européenne, d'Islande, du Liechtenstein, Norvège, Suisse, Croatie ou Turquie.

**Vous souhaitez vous inscrire à  
l'ENTPE pour une mobilité dans le  
cadre du programme ERASMUS,  
comment devez-vous procéder ?**

**IMPERATIVEMENT avant le 15 juin  
2015**

Le dossier d'inscription complet doit parvenir à l'ENTPE par messagerie électronique

à

[International.student@entpe.fr](mailto:International.student@entpe.fr)

ou

sous format papier à

ENTPE / DPI – Rue Maurice Audin – 69518 VAULX EN VELIN Cédex

# Remplir la fiche de candidature

La fiche de candidature doit être remplie avec soin. Elle permet de vous identifier sans erreur, de vous joindre et vous transmettre des informations si nécessaire.

## Conditions d'admission

Etre titulaire au minimum d'un M1.

Le niveau B2 ou équivalent en français est vivement conseillé pour suivre les cours qui sont dispensés en français.

## Quels documents devez-vous joindre ?

Tous les documents ci-dessous doivent être rédigés ou traduits en français.

1. Une lettre de motivation dans laquelle vous préciserez votre projet personnel et vos attentes. Cette lettre permettra de juger :
  - la cohérence de votre cursus de formation,
  - la pertinence de votre projet personnel.
2. Un curriculum-vitae (CV) faisant notamment ressortir les formations suivies et les stages effectués.
3. Les bulletins de notes de l'année terminale ou équivalente et des années universitaires.
4. La copie de vos diplômes.
5. Le projet de learning agreement qui sera établi en accord avec votre référent de votre établissement d'origine, et le chef de département de l'ENTPE.

**Vous avez réuni toutes les pièces et vous préparez votre envoi, vérifiez qu'il ne manque rien.**

**Votre envoi se compose de 6 documents :**

- 1. La fiche de candidature,**
- 2. Votre lettre de motivation,**
- 3. Un curriculum-vitae (CV),**
- 4. Les bulletins de notes de l'année terminale ou équivalente et de vos années universitaires. Les derniers bulletins de l'année 2014/2015 seront à fournir au plus tard au 1<sup>er</sup> juillet 2015**
- 5. La copie de vos diplômes,**
- 6. Le projet de learning agreement**